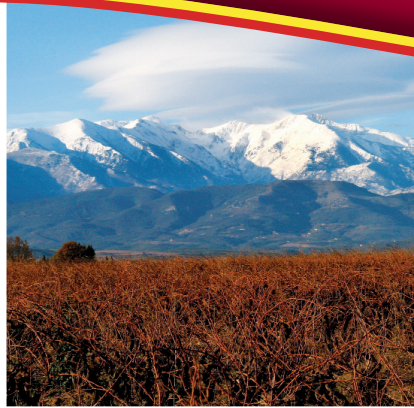


Aspres infos

Bulletin d'informations de la communauté de communes des Aspres

www.cc-aspres.fr

2012



P4
COMMUNAUTÉ

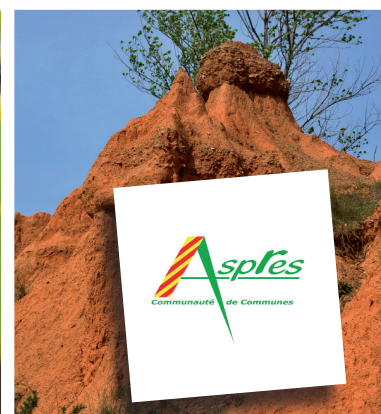


P14
SERVICES

P26
ACTIONS



P28
ÉCONOMIE
TOURISME



BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU - FOURQUES
LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE DE LA
COMMANDERIE - TERRATS - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE - THUIR

Sommaire



Allée Capdellayre
Bâtiment Multifonction
2ème étage - BP 11
66301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87
Fax : 04.68.84.67.78
Mail : contact@pyre-
neesroussillon.com

OUVERTURE AU PUBLIC
du lundi au vendredi
de 8h à 13h et de 14h à
18h (17h le vendredi)

Édito :	3
Rappel des compétences	4
La communauté de commune en chiffres :	
Bilan 2011	6
Perpectives 2012	8
La communauté en actions :	
La communauté aménage son territoire	10
L'agenda 21	12
Communauté et TIC	13
Les services :	
- Action sociale	14
- Téléalarme	14
- Portage repas	14
- Jeunesse et petite enfance	
- Restauration scolaire	15
- Relais d'Assistants Maternelles	16
- Crèche	17
- Accueils de Loisirs Sans Hébergement maternel, primaire	17
- Point Information Jeunesse	18
- Déchets	20
- Eau et Assainissement	22
Aides directes de la Communauté aux citoyens et aux acteurs locaux :	
- Chauffe-eau solaire	26
- Opération façades	26
- Aide à la plantation d'oliviers	27
- Aide au permis de conduire	27
- Aide aux associations	27
Le développement économique :	
- ZAE	28
- Tourisme	28
La communauté de commune : Des hommes et des femmes à votre service	30
L'agenda des Communes :	32

Rédaction - Documentation - Diffusion: Communauté de communes des Aspres

Photographies : Communauté de communes - Mairie de Thuir - Office du Tourisme de Thuir - Photoclub de Thuir

Impression: Imprimerie du Mas sur papier recyclé.



reflexion

Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à la réalisation (jurisprudence : cours d'appel de Toulouse 1887, cours d'appel de Paris 19 octobre 1901).



Coordonnées utiles

Siège

Communauté de communes des Aspres
Immeuble Multifonction – 2ème étage
Allée Hector Capdellayre
BP11
66 301 THUIR Cedex
Tél: 04.68.53.21.87 – Fax: 04.68.84.67.78
contact@cc-aspres.fr

Accueil de Loisirs sans hébergement

Immeuble Multifonction -1er étage
IMF – Allée Hector Capdellayre
BP11
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43
alsh@cc-aspres.fr

Crèche-Multiaccueil

Allée Des Droits des Enfants
66 300 THUIR
04.68.53.04.07
creche@cc-aspres.fr

Restaurant scolaire

(inscriptions, suivi administratif)
Bureau de la Collectivité-1er étage
IMF – Allée Hector Capdellayre
BP11
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.62

Point Information Jeunesse

Tél /FAX : 04.68.53.04.14
servicejeunessedethuir.unblog.fr
pij@cc-aspres.fr

Relais d'Assistantes Maternelles

Boulevard Léon-Jean GREGORY
66 300 THUIR
04.68.35.34.71
ram@cc-aspres.fr

Déchèteries

Site de Thuir, Rte de Castlenou : 04.68.53.30.36
Site de Trouillas, Rte de Passa: 06.21.43.17.80

Édito

L'actualité économique et financière aura été dense au cours de l'année 2011. Le ralentissement de l'économie mondiale associé à la persistance des problèmes structurels des économies a provoqué une crise de confiance des marchés. Les prévisions de croissance pour fin 2011 et 2012 ont été revues à la baisse.

Les plans de rigueur budgétaire mis en œuvre par les gouvernements européens continuent d'aggraver la difficile reprise de la croissance, puisque ceux-ci freinent autant la consommation des ménages que le développement des investissements (privés et publics) avec un durcissement des conditions d'accès au crédit.

Pour la première fois, la charge de la dette, a été en 2012 le premier poste budgétaire de l'Etat. A la fin de l'année 2010, la dette publique s'établissait à un niveau de 82,3 % du PIB. **La part de dette des administrations publiques locales s'élevait alors à seulement 8,3% du PIB, c'est-à-dire environ 10% de la dette publique totale. Or, il convient de rappeler que l'investissement des administrations publiques locales représente 70% de l'investissement public.**

C'est dans ce contexte qu'il m'a semblé utile de rappeler, que la Communauté de communes des Aspres a poursuivi ses efforts d'aménagement de son territoire et de développement de ses compétences avec un objectif principal: celui de rendre chaque fois davantage de services à la population avec le souci permanent de la qualité et de la solidarité.

Notre politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement, de limitation du recours à l'emprunt et de planification de nos investissements nous permet d'afficher aujourd'hui d'excellents ratios financiers, mais pour combien d'années ...

Ces efforts de tous, élus décideurs et agents, ont permis jusqu'alors de dégager un autofinancement permettant de soutenir notre programme d'investissement et de prendre en compétence, ou d'intervenir en fonds de concours sur des projets concernant les 19 communes de notre communauté (équipements sportifs, Bistrot de Pays, écoles...). Cette démarche est unique dans notre département. Cependant, il convient d'être vigilant car la dynamique fiscale qui était la nôtre a été fortement ralentie par les réformes fiscales en cours et en particulier celle de la TP.

Toutes les implications ne sont pas encore connues. Il est donc à l'heure actuelle complexe d'établir une prospective financière et fiscale fiable.

Chaque nouveau projet doit être évalué en termes d'objectifs recherchés, d'utilité, de moyens financiers et techniques mobilisés afin de dégager les priorités. L'aménagement durable d'un territoire demande en outre, volontarisme et bon sens. C'est pourquoi la Communauté s'engage dans l'élaboration d'un Agenda 21. C'est également une première pour une intercommunalité dans les Pyrénées-Orientales.

**Le Président,
René OLIVE**

Rappel des compétences

Conformément à l'article L. 5214-16 du Code des Collectivités Territoriales, la Communauté exerce les compétences suivantes :



Rappel des compétences Obligatoires

■ "Aménagement de l'espace"

- Mise en oeuvre d'opérations d'aménagement visant à améliorer et sécuriser les traversées et coeurs de villes et villages, dont l'accès piétonnier, les pistes cyclables et le traitement paysager.
- Élaboration, révision, modification et suivi d'un Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale (SCOT) et d'un schéma de secteur
- Constitution et gestion des réserves foncière destinées à permettre la création et l'extension de Zones d'Activité(s) Économique(s) communautaires.

■ Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté

- Création, extension, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité(s) économique(s) d'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique d'intérêt communautaire
- Développement du Tourisme
- Bistrots de Pays



Aménagement coeur de ville



Création ZAE



Aménagement coeur de ville

Rappel des compétences Facultatives



- Mise à disposition de terrains pour implantation de casernes de gendarmerie et de centres de secours
- Fourrières animales et automobiles sur le territoire communautaire.
- Mise en place, développement, gestion et coordination d'un Système d'Information Géographique (SIG).
- Adhésion et participation au Pays Pyrénées-Méditerranée.
- Assistance Technique et Aide Financière aux Associations Organisant des manifestations s'inscrivant dans l'une des compétences exercée par la communauté et susceptible d'intéresser et de drainer l'ensemble de la population de la communauté.
- Restauration Scolaire du Primaire et Maternelle.
- Adhésion au SPANC 66

RD2 Villémolegue

Opération Façades

Rappel des compétences Optionnelles



Collecte déchets

■ "Politique du logement et du cadre de vie"

- Mise en place et Suivi d'Opération Programmée de l'amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR).
- Participation financière à la réhabilitation et à l'amélioration des logements des familles défavorisées et des logements des propriétaires occupants; abondement de l'aide de l'État par la Communauté de Communes des Aspres.
- Opération Façades.
- Étude, création et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage
- Soutien à la maîtrise de l'énergie

■ «Création, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire»

- Réalisation et entretien d'équipements sportifs et culturels de caractère structurant.

■ «Actions Sociales d'Intérêt Communautaire»

Sont d'intérêt communautaire les actions et services à caractère social suivants :

■ **En faveur des personnes âgées et des personnes en difficulté :**

- Portage de repas à domicile
- Téléalarme : mise en place et suivi du service.

■ **En direction des enfants :**

- **RAM :** Création et gestion d'un relais d'assistantes maternelles (RAM)
- **Multiaccueil :** La communauté prend en charge les études, la réalisation et la gestion d'équipements d'intérêt communautaire destinés au multi accueil de la petite enfance (enfants de 0 à 4 ans). A l'exclusion de l'accueil Périscolaire.
- **ALSH :** Accueil de Loisirs Intercommunal sans Hébergement pour le Maternel- primaire et accueil de loisirs adolescents avec le PIJ.

■ **Protection et mise en valeur de l'environnement**

- **Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés.**
- **Schéma directeur** visant au développement d'énergies renouvelables
- **Eau et Assainissement**
 - Service public d'eau potable : production et distribution de l'eau

Opération Façades

Petite enfance

La Communauté de Communes en Chiffres

Bilan 2011

Jean-Marie LAVAIL
Vice-président en charge des finances

Dépenses de Fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	2009	2010	2011	variation 2010/2011
Total	5 975 635,98	7 065 249,29	8 592 731,40	+21.62%

L'accent est mis sur une maîtrise des dépenses courantes en collaboration avec les différents services de la communauté. Les variations constatées relèvent essentiellement de l'acquisition de nouvelles compétences et des services transférés qui y sont attachés.

Recettes de Fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	2009	2010	2011	variation 2010/2011
Total	11 354 483,26	13 015 414,05	14 925 637,33	+14,68 %

Les recettes fiscales ont augmenté chaque année en moyenne de près de 13%. Elles représentent en 2011 près de 42 % de nos recettes de fonctionnement.

La réforme de fiscalité économique met un coup d'arrêt à cette dynamique.

Dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement	2009	2010	2011
Total	1 885 361,77	1 505 440,13	3 134 106,14

L'importante variation à la hausse des fonds de concours et travaux bâtiments s'explique par des réalisations en 2011 d'opérations programmées dès 2008 dont les études et procédures de marché ont retardé l'exécution. Par ailleurs, dans le contexte économique difficile que traverse le pays, la collectivité a souhaité maintenir, voire conforter les investissements afin de contrer au mieux les effets de la crise pour les acteurs locaux.

Recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement	2009	2010	2011
Total	3 984 650,91	1 584 142,61	1 864 664,45

Il est à noter le décalage entre les réalisations de 2011 des opérations d'investissements et les subventions qui y sont rattachées dont le produit n'interviendra qu'en n+1 ce qui explique la forte variation.

Récapitulatif

Situation au 31/12/2011	2011	
	Fonctionnement	+ 6 332 905,93€
	Investissement	+ 3 011 107,61 €

Investissements Restes à Réaliser	2011	
	Dépenses	8.605.894,92 €
	Recettes	+ 2.489.066,64 €

Comptes Administratifs	2011	
	Fonctionnement	+ 6 332 905,93 €
	Investissement	3.105 720,77 €

Soit un excédent définitif de 3 227 185,16€

A retenir : - Gel des concours financiers de l'Etat et de la DGF
- Glissement des taxes ménages vers l'intercommunalité
- Système de péréquation horizontale

PERSPECTIVES 2012

Ces deux dernières années, la réforme de la taxe professionnelle s'est accompagnée de la mise en place de compensations de l'Etat.

Pour 2012 les ressources intercommunales ont été profondément modifiées :

- L'application de la nouvelle fiscalité professionnelle implique le versement par douzième des prélèvements liés aux activités professionnelles recensées sur le territoire :

- CET avec la CVAE et la CFE
- IFER
- TASCOT

- Le glissement des taxes ménages vers l'intercommunalité, obligera à s'attacher à la fixation des taux d'imposition :

- de la Taxe d'habitation
- de la Taxe du Foncier Non Bâti
- de la Taxe additionnelle du Foncier Bâti

La logique d'imposition est toutefois tributaire du flou entourant la mise en œuvre des nouvelles dispositions issues de la réforme fiscale à terme.

Ainsi, il n'est pas envisageable pour l'instant d'avoir une vision prospective précise du potentiel de recettes fiscales du territoire en fonction des choix politiques qui pourraient être faits.

A taux constant, la fiscalité et les dotations de l'Etat s'élèvent à **6 708 038,91€** en 2011.

Pour la prévision 2012, nous nous sommes appuyés sur ce montant de recettes.

Lexique :

CET : Contribution économique Territoriale

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

TASCOT : Taxe sur les Surfaces Commerciales

En termes de **fonctionnement**, un seul mot d'ordre sera répété inlassablement tant aux services gestionnaires qu'aux élus en charge des décisions quotidiennes : une évolution maîtrisée.

Nos orientations sur le programme **d'investissement** sont faites avec le souci constant de préserver nos capacités budgétaires. La réflexion va au-delà de l'horizon budgétaire 2012 et la dimension pluriannuelle de chaque projet est évaluée.

La volonté politique en matière d'investissement est d'assurer un **aménagement rationnel du territoire** en laissant la possibilité à chacune des 19 communes de réaliser des projets en faveur du cadre de vie de la population en bénéficiant d'un important soutien financier de la communauté. Pour ce faire, une dotation aux travaux est abondée annuellement de **1,5Md'€**.

Dans les capacités d'investissement de la période 2011/2014 les élus ont proposé de compléter ce dispositif d'une enveloppe globale de **4M€** afin de soutenir les projets structurants présentés par les communes, dont l'objet sera inscrit dans l'Agenda 21 communautaire (programme d'aménagement et de développement durable du territoire).

Enfin, conformément aux préconisations nationales, régionales et départementales, nos équipements structurants et nos efforts d'entretien du patrimoine doivent répondre aux objectifs d'économie d'**énergie**, d'**accessibilité** et de **sécurité**.

Budget 2012

Fonctionnement 2012	Dépenses	Recettes
Collecte	2 364 369,51	2 671 970,00
Déchèterie	411 061,33	15 375,00
Portage & Téléalarme	225 400,00	207 500,00
Administration Générale	7 090 491,23	8 375 209,49
RAM	95 038,67	55 200,00
Multiaccueil	595 178,94	474 000,00
Restauration Scolaire	1 142 337,51	445 000,00
ALSH	423 027,30	188 900,00
PIJ	166 250,00	80 000,00
TOTAL BP 2012	12 513 154,49	12 513 154,49

Investissement 2012	Dépenses
Emprunts & Immobilisations	1 225 032,03
Fonds de concours	2 176 789,66
Travaux de bâtiments	11 696 078,18
Amortissements	6 484,00
TOTAL BP 2012	15 104 383,87

Investissement 2012	Recettes
Dotations & Réserves	6 135 214,37
Subventions	4 502 677,55
Emprunts & Immobilisations	2 460 119,82
Dotation Amortissements	206 372,13
Virement SF	1 800 000,00
TOTAL BP 2012	15 104 383,87

La Communauté aménage son territoire

Les élus de la communauté de communes se sont mobilisés en faveur d'un aménagement du territoire qui allie la dynamique territoriale et l'initiative des communes qui composent son périmètre à travers une politique d'investissements dans les communes dont les effets en matière de soutien à l'économie locale constitue une valeur ajoutée incontestable en cette période de crise.

C'est dans ce cadre qu'un certain nombre d'opérations sont programmées depuis déjà quelques années, parmi lesquelles sont citées les plus récentes :

Politique offensive en faveur du soutien à l'économie locale et aux commerces de proximité



Caves Byrrh

Réalisé :

Trouillas : Création de la Zone d'Activités Economique « Le Pougerault » (681.900€ HT)

En cours :

Thuir : Réhabilitation du circuit de visites des Caves Byrrh et création d'un espace muséographique (1.990.619€ HT)

Programmé

Banyuls dels Aspres : Création de places de stationnement pour soutenir le commerce de proximité (120.000€ HT)



ZAE "le Pougerault" à Trouillas

Opérations dédiées à la préservation du cadre de vie

Réalisé :

Oms : réfection de la façade de la cantine scolaire (Participation de la Communauté : 11.226€)

Montauriol : aménagement d'entrée d'agglomération, élévation du mur de soutènement (98.200€ HT)

Brouilla : aménagement d'entrée d'agglomération, route de Saint Jean (320.260€ HT)

Tresserre : Aménagement place des oliviers (168.830€ HT)

En cours :

Saint Jean Lasseille : aménagement d'un équipement sportif (Participation de la Communauté : 61.000 €)

Thuir : rénovation de la place de la Cellera (323.177€ HT)

Programmé :

Fourques : Réhabilitation du centre-ville (estimation en cours d'élaboration – Maîtrise d'Ouvrage communauté de communes)

Villemolaque : Création d'une salle polyvalente (1,1M€ HT)



Entrée d'agglomération Brouilla



Rénovation place de la Cellera à Thuir

Programme d'investissement en faveur de la création d'un pôle culturel des Aspres

En cours :

Thuir : Création d'un Théâtre (4,5 M€)

Thuir : Réhabilitation de la salle Jeantet Violet (650.000 €)

Programmé :

Tordères : Réhabilitation de la chapelle romane (participation de la Communauté : 33.150€)



Théâtre Thuir

Travaux réalisés en matière d'approvisionnement en eau potable

Réalisés pour un montant total de **332.695,75€ HT**

Banyuls dels Aspres - Rue des Pins

Fourques - Forage F1 bis

Fourques - rue du puits

Passa - Traverse de Fourques

Thuir - Forages de l'hôpital

Thuir - Forage et puits Mas Ripoll - réhabilitation

Thuir - Avenue Noguères et Méditerranée

Thuir - ZA Carbouneille

Thuir - Avenue de la Côte Vermeille

Thuir - Avenue Mitterrand - Vendôme - 8 mai

Thuir - Impasse de Ste Colombe

Travaux toutes communes - changement de technique de chloration

Travaux diverses communes

En cours

Caixas - Hameau de Fontcouverte – Forage (47 323,39 €)

Services à la population

Réalisé :

Création des points jeunes de **Fourques** et de **Brouilla** pour un coût total de 53.000€ HT

Thuir : Réhabilitation de l'Accueil de Loisir Maternel (43.500€ HT)

Tresserre : City Stade (Participation de la Communauté : 115.000 €)

Programmé :

St Jean Lasseille : création de deux classes dans l'école (Participation de la Communauté : 149.000€)

Llauro : Construction d'un Bistrot de pays (374.574€ HT)



City Stade à Tresserre

Travaux réalisés en matière d'assainissement

Réalisés pour un montant total de **2.835.557 €**

Banyuls dels Aspres - Rue des Pins

Fourques - rue du puits

Thuir : Place Descossy (+ rue Vendome)

Thuir - SDA - avenue Noguères (partie haute)

Thuir - SDA - avenues de la Méditerranée et Noguères (68)

Thuir - Avenue des Corbières (entre giratoire et Méditerranée)

Thuir - Avenue de la Côte Vermeille

Step Passa-Villemolaque : travaux STEP

En cours

Castelnou Mas Janillou (3.110€)

SDA Camélas - Tordères - Castelnou (19.682€)

Thuir - ZAE La carbouneille (71.626€)

Step Trouillas (2M€)

Programmé

Step Thuir - Terrats - Ste Colombe - Lluipia (étude faisabilité en cours) (6M€)

Rubrique Agenda 21

Jean-Claude PERALBA
Vice-Président – Réfèrent Agenda 21

La démarche Agenda 21 est un véritable projet de territoire basé sur le concept de développement durable, dont une définition a été proposée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement au travers du Rapport Bruntland. Ainsi, le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Réalisé dans une logique partenariale (« gouvernance »), l'Agenda 21 se traduit par un programme d'actions de 3 à 5 ans reposant sur l'équilibre entre **l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement**, qui sont les trois piliers du développement durable.

C'est lors du 2ème Sommet de la Terre en 1992 qu'un programme d'actions pour le 21ème siècle a été adopté, sous l'intitulé d'« Agenda 21 ». Les collectivités territoriales sont appelées à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population : ainsi naît « l'agenda 21 local ». «Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation, et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable ». Au niveau national, le développement durable prend aujourd'hui une place croissante au sein de nos sociétés. Il est ainsi cité dans plusieurs textes législatifs. A noter également que l'Agenda 21 du Pays Pyrénées-Méditerranée a été reconnu Agenda 21 local de France en novembre 2008 et que le Conseil général des Pyrénées-Orientales est en cours d'élaboration du sien.

La Communauté de Communes des Aspres s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21 par une délibération en date du 13 décembre 2011. Elle est ainsi **la première communauté de communes des Pyrénées Orientales** à lancer cette réflexion, soutenue par l'Etat, la Région et le Département. De plus, des actions déjà mises en œuvre s'inscrivent dans cette logique. Ainsi, la volonté politique de l'intercommunalité de s'engager dans un acte volontariste de développement durable de son territoire et d'y faire participer les habitants et les autres acteurs, est très marquée.

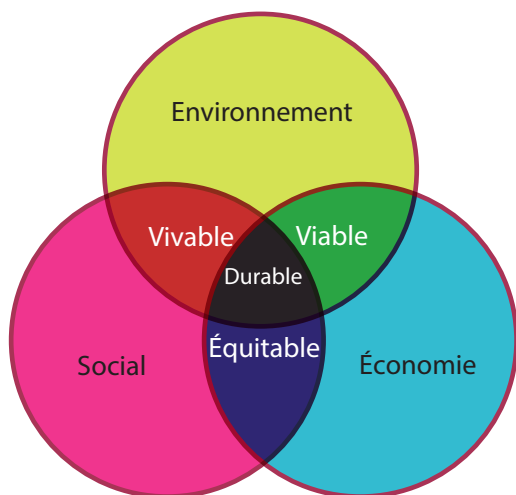
Très concrètement, la Mise en place d'un Agenda 21 local doit être appréhendée selon deux volets:

Des éléments de réflexion :

- 1 : Diagnostic
- 2 : Enjeux stratégiques de Développement
- 3 : Programme d'Actions de la Communauté sur 5 à 10 ans

De la méthode :

- 1 : Très large concertation (partage du diagnostic et des enjeux)
- 2 : Évaluation de la politique (indicateurs de réalisation et de résultat)
- 3 : Restitution (rendre compte à la population des actions engagées)



Rubrique Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

La Communauté de Communes des Aspres souhaite élaborer une stratégie en faveur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et, ce dans l'objectif d'optimiser ses services à la population et d'en faciliter l'accès aux usagers.

Le plan de Développement Numérique de la Communauté se décline en deux étapes :



1

La réalisation du Site Internet (avec la création d'un Extranet dédié aux agents de la communauté mais également aux communes qui la composent) permettra aux usagers des services de la communauté (familles !), de procéder aux inscriptions et au paiement en ligne pour la restauration scolaire, les accueils de loisir sans hébergement, les points information Jeunesse, la crèche, le portage repas ou encore le dispositif de téléalarme.

2

La réflexion et l'accompagnement pour une optimisation et une efficacité de notre action par le recours aux TIC : Il s'agit de faire expertiser notre fonctionnement, nos outils et d'identifier les marges de progrès et d'optimisation par l'acquisition de technologies de l'Information et de la Communication

Cette réflexion doit permettre de faciliter l'accès à l'information à l'ensemble des usagers, en ligne, mais aussi leur permettre des outils adaptés aux nouveaux modes de vie...

La communauté de communes des Aspres est née en 1997 de la volonté des élus d'assurer un véritable maillage territorial en matière de services à la population.

Chargée de l'aménagement de l'espace, des actions économiques, de la politique de logement, de la petite enfance..., elle a aussi vocation à créer une dynamique de développement touristique et de préservation du cadre de vie.

Ainsi, après avoir installé les compétences obligatoires, et quelques compétences facultatives (mais de grande importance pour la population de la communauté), elle a souhaité se consacrer au développement durable sur ce territoire.

En l'espace de quelques années le fonctionnement de la communauté de communes a donc été bouleversé par le transfert de compétences « par vagues » successives générant notamment, une importante croissance de ses effectifs.

C'est dans ce contexte que les élus des Aspres ont souhaité se doter d'un plan de développement numérique pour la collectivité qui repose sur trois objectifs :

- **Faire mieux**
- **Faire ensemble**
- **Faire savoir**

Action Sociale

Téléalarme

De quoi s'agit-il ?

La Téléalarme est un dispositif de transmission d'alarme à distance. Chaque adhérent est doté d'un boîtier spécifique et d'un médaillon à activer en cas d'urgence, permettant d'alerter les secours et la famille dans les plus brefs délais.

Qui peut bénéficier de la téléalarme ?

Toute personne à mobilité réduite ou en situation de dépendance physique (personne handicapée ou totalement isolée, par exemple)

Le Tarif

Pour l'adhérent, le service est facturé 84€/an, soit la moitié du coût réel de la location. **La Communauté de Communes prend en charge le restant pour les personnes résidant dans l'intercommunalité.**

En 2011, 170 personnes bénéficient du service.

Pour 2012, 173 sont déjà inscrites.

Où se renseigner ? Où retirer un dossier d'inscription ?

Dans les mairies des communes

Portage repas

14ème année... la communauté de Communes des Aspres assure le portage de repas à domicile sur les 19 communes qui la composent.

Pour qui ?

La priorité est donnée aux personnes âgées ou toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle.

Il est rappelé que la quasi-totalité des régimes alimentaires particuliers, préconisés pour des raisons médicales, sont assurés grâce aux diététiciens respectant un équilibre alimentaire adapté.

Où et Quand ?

Tous les jours, une moyenne de 90 repas est servie chez nos adhérents.

Les inscriptions se font dans chaque mairie. Le délai de prise en charge est de 2 jours en moyenne, sauf particularité du régime.

Le tarif du plateau repas journalier est de : 7,00€ pour un repas normal, et de 7,50€ pour un repas diététique. Ce plateau comprend un repas complet pour le déjeuner, un complément pour le souper, et le pain.

Concours de Poème «Le Printemps dans l'Assiette» : les enfants de Thuir lauréats !!!!

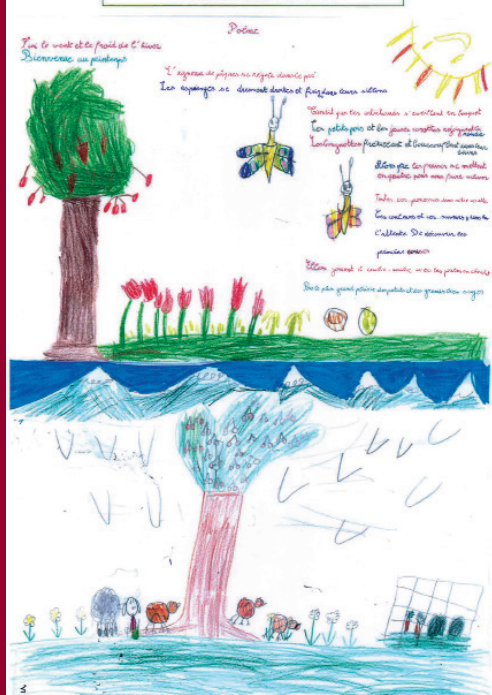
THUIR

Bravo aux artistes en herbe !



M. Chantal et Jean-François de l'U.T.H.I.R. ont eu plaisir en restaurant scolaire à remettre des lots aux vainqueurs de l'épreuve « Le printemps dans l'assiette ». Les enfants qui ont écrit les poèmes, inspirés par eux, en remerciement pour le personnel de la cantine, ont eu le plaisir d'être récompensés. Les enfants du service scolaire fréquentent l'école de la commune de la commune des Aspres sont tous repartis avec « des poèmes ». Bravo les artistes !

PRIX SPECIAL POÉSIE :
Restaurant Scolaire de THUIR



Restauration Scolaire

Raymond LEMORT – Vice-Président en charge de la restauration scolaire

Année Scolaire 2011/2012		
	Nombre de repas servis sur l'année	Moyenne journalière
Banyuls dels Aspres	7735	57
Brouilla	7852	58
Fourques	10127	74
Passa	5387	40
Saint Jean Lasseille	16473	121
Tresserre	7012	52
Trouillas	14534	107
Villemolaque	9172	67
Thuir*	59977	441
Camélas		
Sainte Colombe		
Castelnou		
Terrats		
Oms*	1603	12
Calmeilles		
Tordères*	6165	45
Caixas		
Llauro		
Montauriol		

* Lieu de regroupement des écoles du groupe

Un service ouvert à tous, sur tout le territoire intercommunal assuré par la Communauté depuis 3 ans.

La Communauté de Communes des Aspres a pris la compétence restauration scolaire des classes primaire et maternelle depuis le **1er janvier 2010**.

La confection des repas est effectuée par l'UDSIS selon un protocole de liaison froide. C'est une technique basée sur la fabrication des repas pour une consommation différée, dans un souci au quotidien de qualité mais aussi d'initiation à l'éducation alimentaire des enfants. La composition des repas, en partie bio, privilégie systématiquement le recours aux produits locaux (80% des produits achetés).

Ainsi, dès la prise de compétence, les élus communautaires ont souhaité apporter aux familles un service de qualité tout en préservant leur pouvoir d'achat.

Répartition de la prise en charge du coût de la restauration scolaire (prestations, repas et frais de personnel)

Coût total du service	Participation des Familles	Prise en charge Communauté de communes
1.134.177€	39%	61%

Inscriptions

Pour les enfants de Thuir, Camélas, Ste Colombe, Castelnou et Terrats, les inscriptions se font au Bureau Administratif de la restauration scolaire – Communauté de Communes – Immeuble Multifonction – Allée Capdellayre à Thuir. Sur l'ensemble des 14 autres communes, il convient de se rapprocher de sa mairie.

2ème quinzaine de juin : les dossiers seront transmis par les écoles aux familles des enfants déjà inscrits. Pour les nouvelles inscriptions, vous rapprocher de votre mairie, ou, pour les écoles de Thuir, du Bureau administratif de la restauration scolaire T 04.68.53.73.62.

IMPORTANT :

AFIN DE SIMPLIFIER LES DEMARCHES, RENVOYER ou RAPPORTER LES DOCUMENTS DEMANDES COMPLETS DANS LES PLUS BREFS DELAIS aux contacts figurants sur le dossier d'inscription
Toute inscription arrivant hors délais ne pourra être prise en compte qu'à compter du mois d'Octobre.

Permanences : Information Réserve des Repas
 Téléphone : 04.68.53.73.62

Hors vacances scolaires : Les mercredis 14/18h et Les jeudis de 9h/11h30
Pendant les vacances scolaires : une permanence est assurée au siège de la Communauté de Communes des Aspres (allée Hector Capdellayre à Thuir).

TARIFS

Pour la rentrée de septembre 2012, le prix du repas a été porté à **3,70€** au lieu de 3,60€ (coût du repas facturé par l'UDSIS 3,30€)
Tarif pour l'année : 451,00€
Forfait mensuel : 45,10€



Restauration Scolaire Trouillas



Restauration Scolaire Brouilla

Jeunesse et petite enfance

Roger TOURNE – Vice-président en charge de la politique jeunesse

La Communauté de Communes a à cœur d'assurer le meilleur service aux enfants de l'intercommunalité.

Pour ce faire, elle développe depuis plusieurs années les prestations liées à la petite enfance avec le Relais Assistantes Maternelles et le Multi accueil, et à l'enfance/jeunesse avec les accueils de loisirs et les Points d'Information Jeunesse

Relais d'Assistante Maternelle - Parents (RAM)

Le relais est un lieu d'information et de soutien dans la recherche d'un mode d'accueil de la petite enfance : crèche, assistantes maternelles, maison des assistantes maternelles, garde à domicile, lieu d'accueil enfant parent. Vous trouverez une liste d'assistantes maternelles agréées disponibles, les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre, vos droits et devoirs en tant qu'employeur.

Le RAM propose un espace dédié aux jeunes enfants et des ateliers éducatifs qui favorisent son éveil et son épanouissement. Des réunions à thème en soirée sont mises en place sur le développement du jeune enfant (l'alimentation, les interdits...)

Le relais vous informe également sur les différents métiers de la petite enfance et les démarches à effectuer pour devenir assistante maternelle.

Le relais a été mis en place en 2007 par la communauté de communes des Aspres, en partenariat avec la CAF des Pyrénées

Orientales et du conseil général. Les communes concernées sont : Banyuls des Aspres, Brouilla, Cauxas, Calmeilles, Camelas, Castelnou, Fourques, Llauro, Montauriol, Oms, Passa, Sainte Colombe, Saint Jean Lasseille, Terrats, Thuir, Tordères, Tresserre, Trouillas, Villemolaque et Llupia (avec convention).

Contact : Mme Reyes Marilou
tél: 04.68.35.34.71 ou
06.03.91.36.51
mail: ram@cc-aspres.fr



Accueil de Loisir Sans Hébergement

VACANCES D'ETE

Ouverture du 9 juillet au 17 août
"A la rencontre des 4 éléments"

Accueil ouvert aux enfants de 3 à 11 ans

Entre 7h30 et 18h

(Brouilla, Thuir, Trouillas)

*C'est à la rencontre des 4 éléments
constituant l'équilibre naturel
de l'espèce humaine que nous
irons avec les enfants.*

Grand jeux, sorties, visites, jeux
sportifs, ateliers artistiques...

Renseignements et inscriptions
Communauté des communes des
Aspres

04.68.53.73.63

Crèche



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Vacances d'avril aux ALSH du service enfance

Ce sont environ 150 enfants des accueils de loisirs de Thuir, Brouilla et Trouillas qui se sont retrouvés à Oms, village typique des Aspres, pour faire de l'accrobranche.

Une rencontre organisée par le service enfance de la communauté des communes et les services de la mairie d'Oms.

Le parcours mis en place par «Deversud» a permis aux enfants d'Oms et des accueils de loisirs de s'adonner aux joies de l'escalade et au frisson de la tyrolienne.

Le beau temps, la bonne humeur et le plaisir de se retrouver ensemble ont fait de cette journée une véritable réussite.



La Crèche Multi-Accueil de THUIR «Claudine Touxagas» accueille les enfants de trois mois jusqu'à 3 Ans. Disposant d'une capacité d'accueil de 50 places, la crèche ouvre ses portes du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30. Des accueils réguliers ou occasionnels en demi-journées sont assurés.

L'équipe en place porte un regard attentif sur l'éveil et le respect du rythme de chaque enfant : tout au long de l'année des animations au gré des saisons sont proposées : De Noël à Carnaval en passant par la chasse aux œufs pour Pâques.

L'arrivée de l'été marque également pour certains la fin de la

crèche et le début de l'école en septembre, et cette année pour fêter ce grand événement une Kermesse sur le thème des « animaux de la ferme » a été organisée le 27 Juin.

Dès la rentrée de septembre, un service d'accueil complémentaire est assuré avec la halte jeu. En outre, des places en accueil occasionnel pour septembre 2012 sont encore disponibles, n'hésitez pas à contacter la Direction de la crèche :

Allée des droits de l'enfant
66300 THUIR

Tel : 04 68 53 04 07



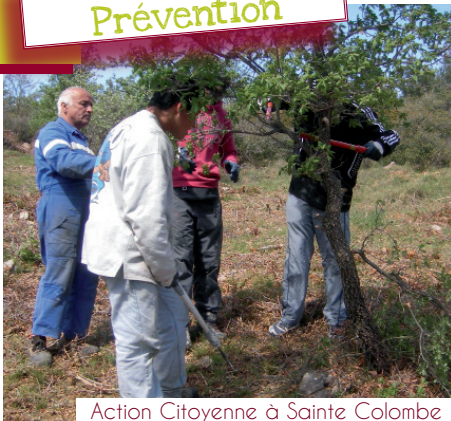
Vacances de février «Nature et carnaval»

180 enfants ont participé aux vacances de février. Ces séjours ont permis d'associer la nature et le carnaval.

Le service enfance et ses accueils de loisirs ont proposé une multitude d'activités dont le point d'orgue aura été le défilé costumé et le spectacle ouvert à tous. Les enfants, les parents, des résidents de la maison de retraite et les plus petits du réseau d'assistantes maternelles se sont retrouvés dans une ambiance colorée et festive.

SERVICE JEUNESSE - PIJ COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

Activités Prévention



Action Citoyenne à Sainte Colombe

Animation hlm la Canterrane

Une action citoyenne a été réalisée dans le cadre d'un chantier environnemental sur la commune de Sainte Colombe de la Commanderie. Le service jeunesse a mobilisé 7 jeunes de la communauté (3 de Thuir, 1 de Trouillas, 1 de Terrats, 1 de Villemolaque et 1 de Banyuls dels Aspres) pour participer à la réalisation d'un balisage de sentier de randonnée entre Ste Colombe de la Commanderie et le célèbre Roc de Majorque, et l'entretien d'un coupe feu communal.



Activités Loisirs

Vacances Avril 2012
Du 10 avril au 19 avril.

Sorties en grand groupe :

Sortie au mondial du vent, organisée le vendredi 13 avril à Port leucate.

Sortie laser game réalisée à Perpignan (40 jeunes).

Activités filles :

Sortie escalade à Villefranche de conflent et détente aux bains chauds de St Thomas

Journée thématique avec rencontre du planning familial.

Activités garçons :

Journée thématique sur la lutte contre la violence

Tournois futsal inter PIJ à Toulouges

Activités découvertes :

Rugby flag, hockey en salle, tchouckball, fitness, stage de boxe avec le club de Thuir,

Grands jeux :

Grand tournoi de pétéca et ultimate à la halle des sports de Thuir, chasse au trésor à Tordères, concours défi jeux d'adresse aux hlm la canterrane et enfin animation festive autour des arts urbains.

EQUIPE D'ENCADREMENT :

Régis Porra : Directeur

Mickael Alonso : Directeur adjoint.

Dejoye Mickael, Aguglia Stéphanie,

Mahieu Margot, Benis Pierrick, Léo

Nécili, Yann Dessene : Animateurs



Escalade à Villefranche de Conflent

Stage aide au permis de conduire

Ce stage aura permis à 20 jeunes dont 17 issus de la communauté des communes des Aspres de participer à 3 journées de formation. Les jeunes ont remis leur dossier d'aide au financement du permis au référent du Conseil Général pour obtenir une aide de 300€.

Cette année les 17 jeunes issus des Aspres auront pu compter sur le soutien important de la communauté des communes des Aspres avec 300€ supplémentaires.



Grande Chasse au Trésor à Tordères

Info été

A partir de cet été le service jeunesse de la communauté de communes des Aspres dispose de trois structures pour proposer des loisirs et des lieux d'accueils aux jeunes de la communauté.

★ **Le PIJ de Thuir** pour les jeunes du secteur, Thuir, Trouillas, Terrats, Ste Colombe de la commanderie, Camélas, Castelnou.

★ **Le Point jeunes de Fourques** pour les jeunes du secteur, Fourques, Villemolaque, Tresserre, Passa, Llauro, Tordères, Caixas, Montauriol, Oms.

★ **Le Point Jeunes de Brouilla** pour les jeunes du secteur, Brouilla, St Jean Lasseilles et Banyuls des Aspres.

Les activités loisirs seront proposées du lundi au vendredi, à la carte, en ½ journée ou journée.

Sorties journées :

Aqualand, plage, karting, bouée tractée, paint ball, kayak, parcours dans les arbres, laser ground.

Grands jeux à la journée ou en 1/2 journée :

Intervilles, rally photos, raids, tournois.

Des activités sportives ou artistiques en 1/2 journée.

Deux camps avec sports de pleine nature et découverte du patrimoine.



Fête de la culture urbaine



Des appels à projets

Actions citoyennes 12 - 14 ans :
Proposition aux jeunes de s'inscrire et s'investir dans l'organisation d'événements en direction des autres jeunes sur la communauté.

Actions citoyennes 15 - 17 ans :
Proposition aux jeunes de se former au secourisme afin d'obtenir un diplôme et organiser une animation en direction des plus jeunes.

Les jeunes impliqués dans ces actions citoyennes auront la possibilité de participer à la grande sortie de l'été prévue à Port aventura.

Bourses aux activités 15 - 17 ans :
Aider et accompagner des groupes de jeunes à organiser des activités et sorties sur le Département.

Accueil Permanent

Trois lieux d'accueils, au PIJ de Thuir, Point jeunes de Fourques et Point jeunes de Brouilla fonctionneront en accès libre du lundi au samedi de 14h à 19h. Ces lieux proposeront des espaces de loisirs (billard, baby, ping-pong- jeux de société) et des espaces documentation et multimédia.

Renseignements et inscriptions au Point Information Jeunesse à la Maison des Jeunes de Thuir et aux Points jeunes de Brouilla et de Fourques à partir du 6 juillet.

Contacts : 04 68 53 04 14, pij@cc-aspres.fr, <http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr>, sur facebook demander PIJ des Aspres.

Déchets

Jean-Claude PERALBA
Vice-président en charge des déchets

Comme nous l'annoncions dans le bulletin précédent, l'actualité du «pôle déchets» de la Communauté de Communes des Aspres sera fortement marquée en 2012 par le lancement du chantier « Prévention des déchets ». C'est la raison pour laquelle nous donnons, dans cet article consacré aux déchets, la priorité au programme local de prévention porté par le Sydetom 66 et relayé localement par la Communauté de Communes des Aspres et ses élus.

UN CONSTAT

En France, la production des ordures ménagères a doublé en 40 ans. Actuellement chaque Français produit en moyenne 390kg de déchets ménagers par an.

UNE PRIORITE

Et c'est parce que la France «croule» sous ses tonnes de déchets que le Grenelle de l'environnement a inscrit la prévention des déchets parmi ses grandes priorités.

Rappelons que la «Prévention des déchets» consiste très concrètement à **Réduire le volume des déchets produits par chaque ménage français**

UN OBJECTIF

Il est fixé par le Grenelle de l'environnement qui indique que la production de nos ordures ménagères et assimilées doit évoluer à la baisse dans le respect d'un objectif clairement affiché :

Réduction de 7% d'ici 2015.

DES LEVIERS D'ACTION

C'est ainsi que l'encouragement à l'éco-conception des produits (moins d'emballages) commence à donner des résultats visibles dans les rayons des commerces. Même si nous pouvons regretter que cette évolution intéressante sera sans doute trop lente, il est incontestable qu'elle facilitera la pratique de l'éco-achat.

Mais les leviers les plus efficaces aujourd'hui sont ceux qui relèvent d'une gestion plus vertueuse de nos ordures ménagères, tout simplement parce que vous seuls avez la possibilité d'activer ces leviers, parce que sur ce terrain, vous êtes à la manœuvre !



Sur le territoire de la Communauté de Communes des Aspres, le diagnostic établi nous a amenés à vous proposer des leviers qui nous paraissent les plus pertinents. Il s'agit de quelques actions très faciles à mettre en œuvre et qui sont présentées et expliquées dans la petite brochure spéciale déchets que nous vous invitons à lire attentivement. On y parle de plusieurs actions dont en particulier : **voir ci-contre**





Le contenu de vos poubelles

Nous avons «fouillé» vos poubelles et nous avons trouvé des ordures ménagères résiduelles, mais aussi des déchets recyclables destinés au bac jaune, des déchets de jardins, des produits alimentaires non consommés et compostables, et bien d'autres choses encore...



Le textile

Nous vous invitons à :

1- Poursuivre les dons aux associations caritatives

Rappelons à ce sujet l'existence de «Thuir-Solidarité» qui récupère les vêtements réutilisables pour les redistribuer localement.
2- Utiliser les «Colonnes à textiles». Vous pouvez y déposer vos textiles usagés, non souillés et plus particulièrement les vêtements non réutilisables.

Pour information, l'enjeu est énorme puisque tous les ans près de 7000 tonnes de textiles transitent dans les poubelles vertes du département pour finalement terminer dans les fours d'incinération de l'usine de Calce !



Le compostage individuel

Vous avez un jardin, nous vous proposons l'acquisition du composteur au prix de 5€. Il vous permettra de détourner 40kg de déchets par an et par habitant et de récupérer du compost d'excellente qualité pour votre jardin.



Le gaspillage alimentaire

Derrière l'enjeu environnemental qui s'élève à 20kg/an/hab de ce type de déchets, il y a aussi la question de l'amélioration du pouvoir d'achat qui relève de la responsabilité individuelle de chacun.



Les déchets d'équipements électriques et électroniques

De trop nombreux petits appareils de ce type se retrouvent dans la poubelle verte. Ils doivent être apportés en déchèterie par les particuliers eux-mêmes.



Le Stop pub

Si vous ne souhaitez plus recevoir les prospectus publicitaires qui inondent votre boîte aux lettres, nous vous proposons d'apposer l'autocollant « Stop pub » disponible dans votre mairie. Vous pourrez ainsi éviter 12kg par an et par habitant.



Les déchets d'activités de soins à risques infectieux

Les administrés en auto-traitement sont invités à n'utiliser que les boîtes collectrices jaunes disponibles dans les pharmacies. Pour des raisons de sécurité des agents du centre de tri, il est formellement interdit de les mettre dans les bacs jaunes.



Pour conclure, tous les habitants de la Communauté de Communes des Aspres sont invités à participer à l'effort collectif de réduction de nos déchets afin que nous puissions atteindre l'ambitieux objectif fixé.

Eau et Assainissement

Alphonse PUIG
Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Lors de la prise de compétence Eau et Assainissement par notre Communauté de Communes des Aspres, les Elus soucieux de mener une action collective responsable dans l'intérêt des populations desservies, ont mis l'accent sur la nécessité d'une véritable politique à long terme dans ces deux compétences.

Les évolutions démographiques, environnementales et réglementaires, permanentes et contraignantes que nous connaissons ne font que confirmer la pertinence de cette approche et nous confortent dans les choix qui ont été faits :

★ Une des tâches qu'il convenait de mener était d'établir un état des lieux et de cibler les priorités. Ce fut fait (tout en gérant le quotidien...) mais ce n'est pas suffisant.

★ Pour compléter ce travail la Communauté de Communes des Aspres vient de lancer un schéma global de gestion de l'Eau, il établira un document de référence qui permettra de mieux prévoir et aussi de mener une gestion cohérente en fonction de ses installations actuelles, de la ressource en eau, de l'évolution de la population, de ses capacités financières tout ceci en améliorant la qualité du service dans le maintien d'un prix raisonnable.

Vaste programme !

★ Un autre chantier que la Communauté de Communes des Aspres vient de lancer est celui du passage en Régie au terme du contrat actuel (fin 2015). A cet effet un groupe de travail a été constitué dont la tâche est la mise en œuvre de conditions optimales pour ce transfert. Ses conclusions seront remises avant fin 2013, elles éclaireront les choix du Conseil Communautaire qui sera mis en place après les élections municipales de 2014.





STEP de Villemolaque

L'importance de ces priorités n'a pas, pour autant, interrompu le travail sur le terrain :

Les réalisations sont nombreuses nous citerons **les STEP de Passa/Villemolaque et Trouillas, les forages à Fourques, Thuir, Caixas etc...**

Des projets urgents sont lancés, et notamment la STEP intercommunale de Thuir qui devrait être reconstruite rapidement, et dont les études préalables ont été d'ores et déjà lancées.

Comme vous pouvez le constater le travail ne manque pas, mais nous ne pourrions terminer ce rapide panorama sans parler d'une constante lourde qui nécessite une attention permanente et coûteuse, c'est le problème des fuites : le rendement de nos réseaux (% d'eau payée par rapport à l'eau pompée dans nos forages), est dans la moyenne basse nationale, l'étendue de notre territoire et la

longueur des « tuyauteries » qui le desservent (+ de 340 km) avec un relief souvent accidenté, accentuent la difficulté et entraînent des surcoûts importants.

Dans les années à venir la législation va évoluer, elle nous obligera à améliorer nos rendements, l'effort que nous avons entrepris devra être poursuivi et augmenté, les coûts le seront dans les mêmes proportions ; nous devons donc nous y préparer et chacun d'entre nous peut contribuer à l'atteinte des objectifs qui nous sont fixés en signalant, immédiatement, les fuites dont il peut avoir connaissance.

Nous terminerons sur cet appel à votre civisme qui, nous n'en doutons pas, sera entendu, il contribuera au maintien de nos ressources en eau : un défi majeur que nous devons relever ensemble.

Eau

Alphonse PUIG
Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Bilan 2011

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	476.960,20	1.271.323,47	+794.363,27
Investissement	690.990,89	1.162.341,62	+471.350,73

PERSPECTIVES 2012

En fonctionnement, sont à reconduire les principales inscriptions budgétaires telles que l'intérêt de la dette (110 000€), la participation au budget de la Communauté de Communes (22 500€), les dotations aux amortissements (320 000€), ainsi que le schéma directeur d'eau potable pour un montant de 215 000€ TTC.

Concernant les recettes :

Il est à noter une légère diminution des recettes liées à la vente d'eau en 2011; ce qui laisse supposer une attention particulière apportée à la consommation des particuliers et des collectivités. Les amortissements de subventions sont à réinscrire (102 000€).

Comment réaliser 40% d'économie par an et préserver nos nappes profondes

- Je vérifie, à l'aide de mon compteur, que je n'ai pas de fuite ; (vérifier si le compteur tourne alors qu'aucun appareil ne fonctionne ni robinet ouvert)
- J'installe des réducteurs de débit (appelés aérateurs ou mousseurs) sur les becs des lavabos et de l'évier (à la place des simples brise-jet existants).
- J'installe une douchette économe (et un flexible renforcé car la douchette réduit le débit de 20 à 12 litres/minute et augmente la pression), OU un réducteur de débit entre le robinet et le flexible de douche (solution moins onéreuse mais procurant moins de confort d'utilisation).
- Si j'envisage une installation neuve, je choisis des mitigeurs à double butée (en position classique, ils fournissent 6 litres/minute, et en soulevant plus loin le levier, on obtient un débit plus important, pour le remplissage des gros récipients par exemple) ;
- Si je prévois une installation neuve, je choisis un mitigeur thermostatique (moins de gaspillage pour atteindre la température souhaitée) ;
- Je remplace mes anciens lave-linge et lave-vaisselle par des modèles récents économes en eau (et en énergie) ;
- J'installe une chasse d'eau à double commande (3/6 l), OU un dispositif pour réduire le volume de mon réservoir (plaquettes ou sacs WC) ;
- Je récupère l'eau de pluie pour arroser mon jardin, nettoyer ma voiture.



Quelques chiffres utiles (Consommations moyennes)

Dans la salle de bains

Bain : de 150 à 200 L

Toilette au lavabo : 5 L environ

Douche de 4 à 5 minutes : de 60 à 80 L

Dans les toilettes

Chasse d'eau :

de 6 à 12 L à chaque utilisation

Chasse d'eau double commande :

de 3 à 6 L à chaque utilisation

Dans la cuisine

Vaisselle à la main :

de 15 L (remplissage des bacs)

à 50 L (eau courante)

Lave-vaisselle :

de 25 à 40 L par lavage

(20 à 25 L pour les plus récents)

Lave-linge :

de 70 à 120 L par lessive

(40 à 90 L pour les plus récents)

Dans le jardin

Evaporation d'un gazon :

3 à 6 L d'eau par m2 par jour

quand il fait chaud

Arrosage du jardin :

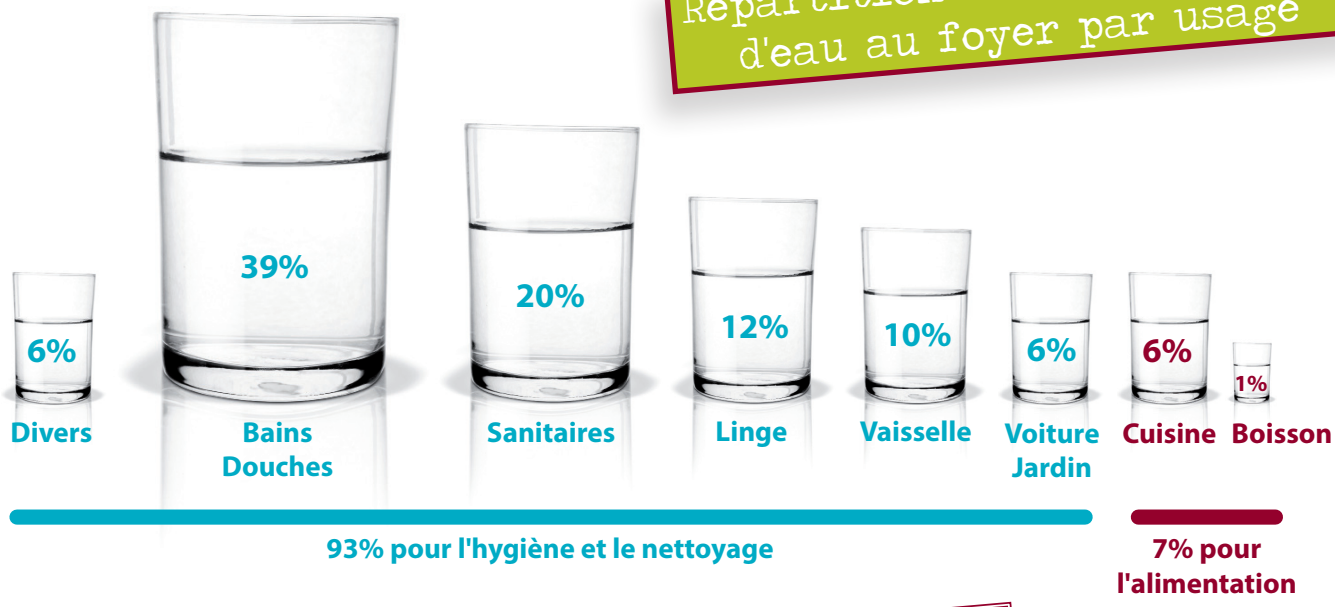
de 15 à 20 L par mètre carré

Remplissage d'une piscine :

de 50 000 à 80 000 L



Répartition des consommations d'eau au foyer par usage



Assainissement

Alphonse PUIG
Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Bilan 2011

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	464.870,98	1.591.446,88	+1.126.575,90
Investissement	3.665.537,81	4.383.190,12	+717.652,31

PERSPECTIVES 2012

En fonctionnement, sont à reconduire les principales inscriptions budgétaires telles que l'intérêt de la dette (121.630 €), la participation au budget de la Communauté de Communes (22.500€) et au SPANC (10.000€), les dotations aux amortissements (341.145€) les passages caméras (10.000€) et les divers travaux d'entretien (18.000€).

Seul le montant engagé pour l'élimination des boues devra être réévalué (de 80.000 à 100.000 €), afin de prévoir les apports supplémentaires liés aux constructions et réhabilitation des Step.

Concernant les recettes : Il est à noter une certaine stabilité des recettes liées à redevance d'assainissement collectif en 2012 (580 000€). Il peut être prévu en toute légitimité une augmentation des PRE (100 000€), aux vues des opérations d'aménagement sur les communes. Les amortissements de subventions sont à réinscrire en l'état (132 730€) ; et une augmentation des prévisions des subventions d'exploitation sont à prévoir.

La P.R.E devient la P.A.C. :

La loi de Finances rectificative de 2012 réforme la participation au réseau d'égout : au 1er juillet 2012, les Participations aux Raccordement au réseau d'Egout deviennent les **Participations pour l'Assainissement Collectif**. Les modalités d'application seront dispensées par les communes, au dépôt des dossiers de permis ou de déclaration préalable.

Rappel : les montants qui seront exigibles au moment du raccordement sont inscrits dans les arrêtés individuels de permis de construire.

Aide directe de la communauté aux citoyens et aux acteurs locaux

Chauffe-eau solaire

Aujourd'hui, chacun d'entre nous est confronté au défi énergétique que notre société se doit de relever. Non polluante, économique, facilement, renouvelable, aisément transformable, telle est l'énergie solaire. Issus de technologies en constante amélioration, les chauffe-eau solaires individuels sont désormais des équipements simples, robustes et fiables.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes des Aspres a décidé de mettre en place un dispositif d'aide financière communautaire afin de favoriser l'installation des chauffe-eau solaires individuels. Le montant de cette aide s'élève à 200 €.

Montant des subventions versées depuis 2009 :

Année	2009	2010	2011
Nombre de demandeurs	27	9	2
Montant total des subventions	5400 €	1800 €	400 €

Opération façades

La Communauté de Communes des Aspres attribue des subventions pour les travaux de façades situées dans la zone UA du POS. Cette opération permet d'améliorer l'esthétique des cœurs de villages. Ces subventions sont soumises à certaines conditions :

- La réfection de la façade doit être globale
- La subvention est calculée sur les parties de façades visibles du domaine public
- Les prestations doivent être réalisées par des professionnels
- Les travaux ne doivent pas être entrepris avant que la Communauté de Communes ait donné son accord
- Le montant de la subvention dépend du type de façade :
 - 35% du montant total des travaux pour une façade en pierres apparentes (plafond : 3049€)
 - 25% du montant des travaux pour une façade avec enduits à la chaux (plafond : 1525€)
 - 20% du montant des travaux pour une façade avec enduit monocouche ou peinture (plafond : 762€)

Montant des subventions versées par année
depuis le début de l'opération :

Année	2008	2009	2010	2011
Montant total des travaux	354 607,60 €	123 261,89 €	186 365,29 €	176 817,03 €
Montant total des subventions versées	69 077,92 €	29 864,36 €	38 411 €	35 976,53 €

Aide à la plantation d'oliviers

Pour une démarche de qualité et de développement économique des ressources des Aspres.

Une aide à la plantation est attribuée par le Conseil Communautaire au Syndicat AOC d'Huile d'Olives du Roussillon, à hauteur de 500 € par hectare planté par les professionnels affiliés.

Contact Syndicat AOC Huile du Roussillon :

Adresse : Ferme de la Canterrane - 66300 TROUILLAS

Tél : 04 68 53 47 90 Fax : 04 68 53 41 28

Mail : contact@huiledoliveduroussillon.com



Ce dispositif concerne les jeunes de la Communauté de Communes répondant aux critères suivants :

- ★ Avoir entre 19 et 27 ans
- ★ Avoir obtenu l'examen du code
- ★ Ne pas avoir encore passé l'examen de la conduite
- ★ **Participer à un stage de sensibilisation organisé par le Service Jeunesse**
- ★ Résider sur le territoire de la communauté de commune et dans le département depuis 1 an

Renseignements :
Tel : 04.68.53.04.14

Aide au permis de conduire

Pour un soutien à la jeunesse

La Communauté de Communes des Aspres aide les jeunes de 19 à 25 ans à financer leur permis de conduire automobile, à hauteur de 300€, complémentaires à l'aide apportée par le Conseil Général.

Pour 2012, 17 jeunes ont pu bénéficier de cette contribution (cf p.18).

Se rapprocher du PIJ de THUIR pour connaître les conditions d'accès à l'aide et le règlement du dispositif.



Aide aux associations

Pour l'intérêt général de la population

La Communauté de Communes réserve 100 000€ sur son budget pour soutenir les actions engagées auprès de ses habitants, qu'il s'agisse d'activités liées à la petite enfance, au développement touristique et économique ou aux manifestations culturelles ayant vocation à intéresser les résidents de l'intercommunalité.

Parmi les actions que le Conseil Communautaire a souhaité accompagner :

- ★ Les 3 petits Tours
- ★ Les Amis d'Alain Marinaro pour chacun des concerts organisés sur le territoire des Aspres
- ★ Le Printemps de l'Aspres porté par l'association ASDAMA
- ★ Le Festival jazz à Passa organisé par Azimuth productions



Enfin, la communauté soutient à travers une subvention, toute une série de manifestations se déroulant sur le territoire, dont le bénéficiaire de l'aide est une association locale désignée par chaque mairie.

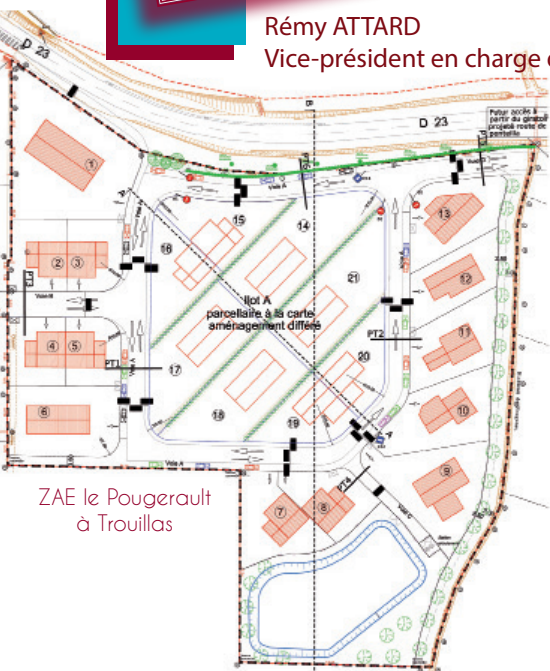
Les subventions sont votées en début d'année pour l'année en cours. Les versements ne sont effectifs qu'au vu d'un état de réalisations de la dépense, dûment certifié par le trésorier ou le Président de l'association.

Zone d'Activités Économiques

Le développement économique

Rémy ATTARD

Vice-président en charge du développement économique



Parcelles de 534 à 1230m

Prix : 62€ TTC

Tourisme

Nicole GONZALEZ

Vice-présidente en charge du tourisme

Réhabilitation du circuit de visites des caves Byrrh

L'un des projets d'investissements majeur pour le dynamisme économique de l'activité touristique de Thuir et des Aspres, est la reprise et la réhabilitation du circuit de visites des caves Byrrh par la communauté de commune.

Les travaux ont débuté ce printemps afin de délimiter et séparer l'emprise foncière qui reste propriété de l'entreprise et les espaces acquis par la communauté de commune. Dès cet automne les travaux reprendront afin de faire de ce site un véritable centre d'interprétation du patrimoine, dont la muséographie permettra de retracer de façon ludique, le formidable essor de la marque et le destin incroyable de la famille Violet.

L'ensemble du projet fait l'objet d'un partenariat financier entre la Communauté de Commune des Aspres, l'Europe, l'État, la Région et le Département.

En attendant, le site sera ouvert durant l'été 2012 avec des visites guidées organisées par l'office intercommunal du tourisme, permettant de découvrir plusieurs expositions d'affiches et bien entendu, la plus grande cuve en chêne du monde.

L'une des premières compétences de la communauté repose sur les actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté : Il s'agit notamment d'assurer le pilotage pour la création, l'extension, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.

★ Les zones d'activités «Eco-Aspres» à Fourques et les «Oulibèdes» à Banyuls dels Aspres réalisées par la Communauté de Communes des Aspres et leur extension.

★ Les nouvelles zones d'activité(s) économique(s) à vocation artisanale, commerciale, industrielle et tertiaire d'une superficie d'au moins 2 hectares, à l'instar de la ZAE du «Pougerault» à Trouillas. Depuis cette année, deux anciennes zones ont été intégrées dans les compétences de la communauté : les ZAE de Thuir et de Trouillas.



Premier Marché Gourmand de Printemps



Les parents ont pu de ce fait et à loisir s'intéresser plus tranquillement aux produits présentés.

Nous avons enregistré plus de 400 participants à la tombola gratuite. Au total ce sont 10 paniers garnis de produits du terroir qui ont été tirés au sort.

Un partenariat avec France Bleu Roussillon a aussi fait le bonheur de 5 auditeurs gagnants.

Un apéritif sardane a été offert aux visiteurs aux alentours de 11h30 en compagnie du Foment de la Sardane et des Dansaires catalans de Thuir.



Thuir, ville qui depuis plus de vingt ans s'est engagée de façon volontariste dans la défense et l'aide aux producteurs de notre Département est aujourd'hui largement reconnue comme ville de marchés de producteurs fermiers.

Le Syndicat caprin s'étant désengagé de la tenue du marché départemental des fromages fermiers, la Ville de Thuir, en partenariat avec l'Office Intercommunal du tourisme « Aspres-Thuir » a organisé le premier Marché gourmand de Printemps.

Ce sont plus de 60 producteurs fermiers : du vin, du fromage, du gras, du miel, de l'huile d'olive, de la viande, des pâtisseries, des coquillages, des escargots etc ... qui se sont réunis Place de la République pour faire déguster le fruit de leur production.

Une dizaine d'artisans d'art ont également présenté leurs créations.

Ce premier marché gourmand de Printemps a laissé une grande place aux enfants qui, avec une météo clémente, ont pu profiter des différentes animations : mini ferme, circuit de quads, jeux en bois, châteaux gonflables, le chien qui compte, les balades à dos d'âne...



Vers 15 h s'est déroulée une "trobada infantil" avec les groupes de la Juventud de Perpignan, St Laurent de Cerdans, Le Boulou, Villelongue de la Salanque et Thuir.

En définitive, un très beau succès pour une première et une très belle journée pour grands et petits qui a vocation à être pérennisée...



Des hommes et des femmes à votre service

Gouvernance

Le Conseil

La Communauté est dirigée par un Conseil Communautaire composé de délégués élus par les Conseils Municipaux des Communes précitées. La représentation des Communes est établie comme suit : 2 sièges par commune et 1 supplémentaire par tranche de 1 000 habitants. En l'état actuel de la population, le Conseil est constitué de 50 délégués.

Le Bureau

Le Conseil de Communauté élit en son sein un bureau composé du Président de la Communauté, de 11 Vice-présidents et de 10 Membres

Le Président

René Olive, Maire de Thuir

Les Vice-Présidents de la communauté de communes des aspres

Rémy ATTARD	Administration générale – Urbanisme
Jean-Claude PERALBA	Environnement
Alphonse PUIG	Eau – Assainissement
Nicole GONZALEZ	Culture- Tourisme
Roger TOURNE	Social : Petite enfance (crèche) et ado (CLSH et PIJ)
Roland NOURY	Agriculture –suivi Eolien
André MARIE	SPANC
Jean-Marie LAVAIL	Finances
Brigitte BAUX	Social : Personnes âgées (portage repas et téléalarme)
Raymond LEMORT	Restauration scolaire
Pierre TAURINYA	Communication

Les Commissions

Sur proposition du Président, les commissions de travail peuvent être constituées. Elles sont présidées par le Président de la Communauté ou son représentant.

Finances	Jean-Marie LAVAIL	Vice-Président
Statuts et Commission d'Évaluation	Remy ATTARD	Vice-Président
Eau et Assainissement	Alphonse PUIG	Vice-Président
Économie/Zones d'Activités	Roland NOURY	Vice-Président
Agriculture	Jean-Luc PUJOL	
Travaux/Commission accessibilité	Remy ATTARD	Vice-Président
Environnement déchets	Jean-Claude PERALBA	Vice-Président
Social/Petite enfance	Roger TOURNE	Vice-Président
Action Sociale	Brigitte BAUX	Vice-Présidente
Communication	Pierre TAURINYA	Vice-Président
Tourisme	Nicole GONZALES	Vice-Présidente
Culture	Éric BRISSE	

Départ de Marie-José TRILLAS

Mercredi 20 juin, le conseil Communautaire a clôturé sa séance en offrant à Marie-José TRILLAS, Directrice Générale des Services, un moment d'émotion et de convivialité pour marquer son départ en disponibilité puis en retraite (2013).

Marie-José Trillas a intégré la fonction publique dès 1976 où elle a assuré des fonctions en mairies de Baho, puis de Saint-André, de Rivesaltes et enfin de Canohès où elle a été nommée dans le grade de Secrétaire générale de commune. C'est en 1988, qu'elle a intégré le SIMV des Aspres par voie de mutation dans le grade d'Attachée.

Dès lors, elle n'a eu de cesse de proposer à l'ensemble des communes du territoire couvert par ce syndicat une qualité de service irréprochable. Parmi les actions qu'elle a dirigées avec abnégation et humilité, il en est une

qu'il convient de citer : la création en 1997, de la Communauté de communes des Aspres, au sein de laquelle, elle a été nommée Directrice Générale des Services en 2004.

Ce sont donc les 35 ans de service public honorés par Marie-José Trillas qui ont été salués lors de cette cérémonie.

Le Président, René OLIVE a tenu à la remercier publiquement de son dévouement au service public en qualité de Directrice Générale des Services de la Communauté et lui a également remis la médaille de la ville de Thuir.

Le conseil Communautaire s'est joint à lui pour lui remettre une œuvre d'art représentant l'ours de Prats de Mollo, la sachant très attachée au Vallespir, symbole de la reconnaissance qu'il a souhaité lui exprimer.

Nous souhaitons à Marie-José ainsi qu'à Henri, son époux, une agréable retraite !



Organisation Interne

Nouveaux venus :

Sylvia PENA,

a succédé à Marie-José TRILLAS et assure la Direction générale des Services depuis le 1er janvier 2012.

Laurence DOUMENQ,

Adjoint Technique Principal, responsable du restaurant scolaire depuis le 13/09/2011.

Céline MONTESINOS,

Puéricultrice, Directrice du Multiaccueil Claudine Touxagas depuis le 01/03/2012.

Départs :

Marie-José TRILLAS,

Directrice Générale des Services de la Collectivité depuis le 01/01/2004. (Disponibilité)

Pierre FRANZESE,

Adjoint technique principal responsable du restaurant scolaire.

Mairie-Joachine BONNERY,

Adjoint technique au service « portage repas » depuis le 01/05/2000.

Jacques DULCET,

Adjoint technique au service « collecte-encombrants » depuis le 01/01/2003.



L'agenda des Communes

Brouilla

★ **21 juillet**, Devant la halle des sports :

Paella des Chasseurs et du comité d'animation

Comme tous les ans, une succulente paella sera servie, clou d'un repas complet avec apéro, entrée, dessert et vins.

Tel : 04 68 95 33 11

Gratuit : non

★ **23 septembre**, Centre du village :

Vide grenier du comité d'animation

Tel : 04 68 95 33 11

Gratuit : oui

Caixas

★ **28 juillet**, Place du village

Fête Patronale de la Saint Jacques

11h : Messe / 21h Bal avec l'orchestre JOKER

Tel : 04 68 38 83 68

Gratuit : oui

★ **16 Août**, Église de Fontcouverte :

Messe de Fontcouverte

11h : Messe

Tel : 04 68 38 83 68

Gratuit : oui

Fourques

★ **13 juillet**, 20h Boulodrome

Fête du 14 juillet

Paella servie à table
Orchestre Obsession
Grillade Libre service
Structure gonflable pour les enfants
Tel : 04 68 38 80 41

Gratuit : non

★ **15 Août**, Boulodrome

Concours de pétanque

Plus de 500€ de lots à gagner
Buvette et restauration sur place
Tel : 04 68 38 80 41

Gratuit : N/C

Calmeilles

★ **2 août**

Fête de Notre Dame del Coll

Traditionnellement, messe de pèlerinage le dimanche qui précède le 8 septembre. Cette année, la messe aura lieu à 11h suivie sur place, d'un repas tiré du sac pour ceux qui le désirent.

Tel : 04 68 38 83 68

Gratuit : oui

★ **5 août**, place du village

Fête patronale de la Saint Félix

Traditionnellement, à l'occasion de la St Félix, le village est en fête le 1er dimanche d'Août. Cette année, la fête tournera autour d'une exposition de dentelles, l'après-midi démonstration du savoir-faire des dentellières. Diverses animations seront proposées, promenades à dos d'ânes, jeux pour petits et grands, pétanque libre. A 18h00, célébration de la messe patronale
La journée se terminera par une soirée jazz.

Tel : 04 68 39 41 50

Mail : christine.chinaud@aliceadsl.fr

Gratuit : oui

★ **27 juin au 9 septembre**

Visite guidée du village

Visite guidée du village et de son église, par un guide bénévole tous les mercredis de 15h00 à 18h00.

Tel : 04.68.39.42.82

Gratuit : oui

★ **15 août**, place du village

Cinéma plein air

Exceptionnellement et suivant disponibilité un rendez vous peut-être pris en dehors des horaires au 04.68.39.42.82

Tel : 04 68 39 41 50

Mail : christine.chinaud@aliceadsl.fr

Gratuit : oui

Camélas

★ **15 juillet**, 21h Église

Concert Raga Duo

avec la violoniste Raphaëlle RUBIO et la guitariste classique Gabrielle RUBIO

Tel : 04 68 53 41 29

Gratuit : oui

★ **29 juillet**, 21h Église

Concert Gospel Fever

ensemble de 5 chanteurs accompagné par 3 musiciens.

Tel : 04 68 53 41 29

Gratuit : oui

Llauro

★ **14 juillet**, 21h

Fête du 14 juillet

18h00: Dépôt de gerbe au monument aux morts

18h30: Apéritif offert par la municipalité

Tel : 04 68 39 40 22

Gratuit : N/C

★ **21 juillet**, 21h Centre du village

Fête de l'Esquirol

Fête du village avec animation musicale et buvette!

Tel : 04 68 39 40 22

Gratuit : oui

★ **3 août**, 21h Église

Théâtre

Soirée Théâtrale, programmation en cours

Tel : 04 68 39 40 22

Gratuit : N/C

Terrats

★ **11 août**,

Fête de Terrats

Tel : 04 68 38 83 68

Gratuit : non

Castelnou

★ **14 au 20 juillet**, 10h30/18h30

Salle de la mairie

Exposition des artisans d'art-

Les artisans d'art des Pyrénées Orientales exposent tous les jours leurs oeuvres à partir du 14 Juillet jusqu'au 20 Juillet.

Des bijoux artisanaux, des peintures, de la déco, des créations en verre fusée et des sculptures en métal.

Tel : 04 68 53 45 72

ou 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

Gratuit : oui

★ **21 au 27 juillet**, 10h30/18h30

Salle de la mairie

Exposition peinture sur bois

M. TOURNE expose ses peintures sur bois et ses statuettes à motifs catalan.

Tel : 04 68 53 45 72

ou 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

Gratuit : oui

★ **28 juillet au 30 août**,

10h30/18h30 Salle de la mairie

Exposition de décoration

M. GOMEZ, créateur d'éléments décoratifs métalliques expose ses meubles, ses luminaires, ses bougeoirs, ses appliques murales...

Tel : 04 68 53 45 72

ou 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

Gratuit : oui

★ **4 au 10 août**, 10h30/18h30

Salle de la mairie

Exposition de peinture

Mme GONNET expose ses peintures sur toile, sur papier...

Tel : 04 68 53 45 72

ou 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

Gratuit : oui

★ **11 au 17 août**, 10h30/18h30

Salle de la mairie

Exposition de peinture

Mme FROISSIER expose ses peintures acryliques en semi-abstrait.

Tel : 04 68 53 45 72

ou 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

Gratuit : oui

★ **16 août**, 10h30/18h30

Course des lucioles

Toujours entre chêne et maquis, Majorque et Saint Martin, 18 kms de paysages nocturnes et 1000 mètres de dénivellé pour les coureurs, boucle de 12 kms pour les randonneurs.

Course limitée à 200 coureurs, et randonnée limitée à 150 participants

Tel : 04 68 53 45 72

ou 04 68 53 26 88

Gratuit : non

★ **18 au 24 août**, 10h30/18h30

Salle de la mairie

Exposition de tableau texture

Mme FRAZAO expose ses tableaux avec textures: marbre, pierres semi-précieuses.

Tel : 04 68 53 45 72

ou 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

Gratuit : oui

★ **8 au 21 septembre**, 10h30/18h30

Salle de la mairie

Exposition sculptures et de peintures

Mme PRUJA et Mme FERNANDEZ MATEONI exposent respectivement leurs sculptures en argile et les peintures acrylique, collages, craies, pastels...

Tel : 04 68 53 45 72

ou 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

Gratuit : oui

St Jean Lasseille

★ **14 août**

Bal Disco Mobile

Tel : 04 68 21 72 05

Gratuit : N/C

★ **9 septembre**, 9h30 à 12h30

Salle Marcel Cazeilles

Forum des Associations

Présentation des associations de la commune

Tel : 04 68 21 72 05

ou 06 08 63 45 99

Gratuit : N/C

Montauriol

★ **14 juillet**, 11h30 Place du village

Fête du 14 juillet

Tel : 04 68 38 86 00

Gratuit : N/C

★ **20 juillet**, 21h Boulodrome

Concours de pétanque

en doublette formée

Tel : 04 68 38 86 00

Gratuit : N/C

★ **4 août**, 19h Boulodrome

Repas en plein air

Tel : 04 68 38 83 13

Gratuit : N/C

★ **11 août**, 21h Boulodrome

Rifle de l'été

Tel : 04 68 38 86 00

Gratuit : N/C

★ **14 août**, 21h Place du village

Cinéma en plein air

Tel : 04 68 38 86 00

Gratuit : N/C

★ **18 août**, 21h Boulodrome

Concours de pétanque

en doublette formée

Tel : 04 68 38 86 00

Gratuit : N/C

Oms

★ **14 juillet**, place de la mairie

Fête du 14 juillet

12:00 Dépot de gerbe suivi d'un apéritif

20:00 Grillade et animation musicale

Tel : 04 68 39 40 13

fax : 04 68 81 56 20

Mail : mairie.oms@free.fr

Gratuit : oui

★ **11 août**, place de la mairie

Fête du village

15h00 : Concours de pétanque, inscription sur place

20h00: Apéritif ouvert à tout le monde

20h30/21h00: Repas, inscription sur place

En soirée: ambiance musicale

Tel : 04 68 39 40 13

fax : 04 68 81 56 20

Mail : mairie.oms@free.fr

Gratuit : oui

★ **9 août**, 9h

Vide grenier

Tel : 04 68 39 40 13

Gratuit : N/C

L'agenda des Communes

Passa

★ **14 juillet** 11h15 centre du village

Fête du 14 juillet

Repas tiré du sac : tables et chaises installées.

Tel : 04 68 38 80 80

Gratuit : oui

★ **20 juillet au 8 août**, Monastir del camp

Exposition

Toiles peintes par Mme Jaszczinsky

Desserts maison

Tel : 04 68 38 80 71

ou 04 68 38 71 24

Gratuit : N/C

★ **28 et 29 juillet**, 21h

Fête du village

Réservations au 04 68 38 71 24

Tel : 04.68.38 80 80

Gratuit : le 28, 6€ pour les adultes gratuit pour les enfants

★ **7 août**, 17h Monastir del camp

Duo Canticel

À l'occasion de leur de la grande tournée de sortie de leur nouveau disque « Canticel baroque » produit et distribué par l'excellent label de Gérone « KNS classical » Catherine Dagois et Edgar-Teufel reviennent donner un concert dans ce lieu unique

À 17:00 Nicole le Bigot vous révélera tous les secrets du Monastir lors d'une passionnante visite guidée offerte au public du concert.

Tel : 04 68 53 45 86

Mail : contact@aspres-thuir.com

Gratuit : non

★ **15 août** 16h Chapelle du Monastir

Messe et concert

Tel : 04.68.38 80 70

Tel : 04 68 38 71 24

Gratuit : N/C

★ **15 septembre** 21h place du village

Concert Al Chemist

Grillade et buvette sur place

Tel : 04.68.38 80 80

Gratuit : oui

★ **15 et 16 septembre**, Monastir del camp

Journées patrimoine national

Tel : 04.68.38 80 70

Tel : 04 68 38 71 24

Gratuit : N/C

★ **20 juillet au 8 août**, Monastir del camp

Exposition

Toiles peintes par Mme Jaszczinsky

Desserts maison

Tel : 04 68 38 80 71

ou 04 68 38 71 24

Gratuit : N/C

★ **23 septembre**, Monastir del camp

Musique en Catalogne romane

Tel : 04 68 38 80 71

ou 04 68 38 71 24

Gratuit : N/C

Tordères

★ **14 juillet**, 12h Place Mayor

Fête du 14 juillet

"La République fait son cirque", ateliers de cirque pour tous les âges par la Cie

Cielo

Tel : 04 68 38 80 58

Gratuit : oui

★ **28 juillet**, 11h Place du village

Festa Major

11h00: Messe de la Saint Nazari

16h00: Petit bus Tralalalalire

16h30:sardanes avec la Cobla "Sol de Banyuls"

18h30:jeux en boix

19h00:grillades

21h30 grand bal avec ZEnith

Tel : 04 68 38 80 58

Gratuit : oui

★ **10 août**, 21h30 Place Mayor

Cinéma plein air

Cinéma sous la lune, la programmation est à venir

Tel : 04 68 38 80 58

Gratuit : oui

★ **2 septembre**, église

Concert

Duo "Agua e vinho" avec pierre Milan et régis daniel: Duo de guitares

Tel : 04 68 38 80 58

Gratuit : oui

Thuir

13 juillet, Place de la République

Fête du 14 juillet

★ Bal avec le grand orchestre "HORS SERVICE" et grand feu d'artifice

Tel : 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

Gratuit : oui

20 juillet, Place de la République

Diada de Circ

Diada de Circ avec des compagnies de cirque de France et de Catalogne: Cie (Rève)², Cie Los Idiots, Cie Karoli,

Jongleurs et Cracheurs de feu, Atelier de cirque et Atelier de maquillage...

★ Animation musicale assurée par la

Boutifanfare et Chris Sono

Tel : 04 68 53 45 86

Gratuit : oui

★ **21 juillet**, 16h

Place de la République et MJC

Tobada de Gegants

Les groupes Plantada, Cercavilla i Dansa font leur show à partir de 16h, rendez

vous à la MJC

Tel : 04 68 53 45 86

Gratuit : oui

★ **21 juillet**, 22h Place de la République

Spectacle Son et Lumière

Tel : 04 68 53 45 86

Gratuit : oui

★ **28 juillet**, Place de la République

Colla Amistat

soirée folklore

Tel : 04 68 84 67 86

Gratuit : oui

★ **29 juillet**, Place de la République

Els Dansaires Catalans

soirée folklore

Tel : 04 68 84 67 86

Gratuit : oui

★ **4 août**, 19h, stade de foot

Festival de La Pelouse

Cette année avec Sergent Garcia, Jim Murple Mémorial, Ziveli OrkESTRA, l'IMPASSE HUMANISTE & BO LIDDLEY, Blue Goose & Timbalaye Escuela & Didier SSS & Lilü.

Exposition de 2CV, village artisanal, camping gratuit, grillades et tapas, buvettes

Tel : 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

site web : www.festival-pelouse.com

Gratuit : non

★ **9 août**, 21h Place de la République

Nuits d'Août / Abba Project

Tel : 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

Tel : 04 68 84 67 86

Gratuit : oui

★ **10 août**, 21h Place de la République

Nuits d'Août / Julia MIGENES

Tel : 04 68 53 45 86

mail : contact@aspres-thuir.com

Tel : 04 68 84 67 86

Gratuit : oui

★ **1er septembre**, 14h Boulodrome

Grand Prix du Bénévolat

Concours de pétanque réservé aux bénévoles des associations

Tel : 04 68 53 41 47

Gratuit : oui

★ **1er septembre**, 14h Boulodrome

Grand Prix du Bénévolat

Concours de pétanque réservé aux bénévoles des associations

Tel : 04 68 53 41 47

Gratuit : N/C

Tresserre

★ **10 juillet et 10 août**, 18h/00h

Centre village

Summer Bus

Jeux pour tous publics

Tel : 06 64 76 86 97

Gratuit : N/C

★ **21 juillet et 24 août**, 21h30

Cinéma plein air

avec Cinémaginaire

Tel : 06 64 76 86 97

Gratuit : N/C

★ **21 juillet**, 21h30

Cinéma plein air

avec Cinémaginaire

Tel : 06 64 76 86 97

Gratuit : N/C

Trouillas

★ **8 septembre**, salle polyvalente

Journée des Associations

Exposition et démonstration des activités proposées par les associations de la Commune.

Tel : 04 68 53 06 17

Gratuit : oui

★ **29 septembre**, 14h Salle des fête

Itinéraire de l'Art

EXPOSITION DE PHOTOS, TABLEAUX, SCULPTURES...

Tel : 04 68 53 06 17

Gratuit : non

★ **29 et 30 septembre**, 14h

Salle des fête

Itinéraire de l'Art

EXPOSITION DE PHOTOS, TABLEAUX, SCULPTURES...

Tel : 04 68 53 06 17

Gratuit : non

Villemolaque

★ **13 JUILLET**, 21h anciennes écoles

Fête du 14 juillet

Tel : 04.68.21 79 70

Gratuit : non

★ **1er septembre**, 21h Place du village

Bal populaire

Tel : 04.68.37 51 76

Gratuit : oui

★ **9 septembre**, Plateau sportif

Vide grenier

Tel : 04.68.21 70 72

Gratuit : oui

Contacts Mairies

Banyuls dels Aspres

04.68.21.72.17

mairie.banyuls.dels.aspres@wanadoo.fr

Brouilla

04.68.95.33.11

mairie.de.brouilla@wanadoo.fr

Caixas

04.68.38.83.68

mairie.caixas@orange.fr

Calmeilles

04.68.39.41.50

mairie.calmeilles@wanadoo.fr

Camélas

04.68.53.41.29

camelas@wanadoo.fr

Castelnou

04.68.53.45.72

communedecastelnou@wanadoo.fr

Fourques

04.68.38.80.41

mairie.fourques66@orange.fr

Llauro

04.68.39.40.22

mairiedellauro@neuf.fr

Montauriol

04.68.38.86.00

montauriol.mairie@orange.fr

Oms

04.68.39.40.13

mairie.oms@free.fr

Passa

04.68.38.80.80

mairie-de-passa@wanadoo.fr

Sainte Colombe de la Comanderie

04.68.39.40.13

mairie.sainte.colombe@wanadoo.fr

Saint Jean Lasseille

04.68.21.72.05

mairie.st.jean.lasseille@wanadoo.fr

Terrats

04.68.53.44.67

mairie.terrats@wanadoo.fr

Thuir

04.68.84.67.67

Tordères

04.68.38.80.58

mairie-de-torderes@wanadoo.fr

Tresserre

04.68.38.80.34

mairie-de-tresserre@wanadoo.fr

Trouillas

04.68.53.06.17

mairie.trouillas@wanadoo.fr

Villemolaque

04.68.21.70.72

villemolaque@orange.fr

Hommage à Olivier FERRAND

Samedi 30 juin, notre collègue et ami Olivier Ferrand est décédé à l'âge de 42 ans.

Candidat malheureux lors des législatives en 2007, il devenait en 2008 adjoint à la ville de Thuir et Vice-Président de la Communauté de Communes des Aspres.

Diplômé d'HEC, ancien élève de Sciences Po et de l'ENA, administrateur civil au ministère de l'Economie et des Finances, il avait débuté sa carrière en 1997 à la direction du Trésor, où il s'occupait de négociations financières internationales (G7, FMI, OMC, OCDE), puis de négociations européennes. Il a ensuite été conseiller technique pour les affaires européennes du Premier ministre Lionel Jospin, conseiller du Représentant de la France à la Convention sur l'avenir de l'Europe Pierre Moscovici, membre du groupe des conseillers politiques du Président de la Commission européenne Romano Prodi. En 2008 il créait le Think Tank «Terra Nova» dont il était le Président.

Auteur de nombreux essais, il a été, entre autres, l'initiateur de la «Primaire socialiste»

Il venait d'être élu député des Bouches du Rhône et était promis, n'en doutons pas, à un brillant avenir. Nous perdons beaucoup avec sa disparition.

Nous réitérons à son épouse Carole, à sa fille, à toute sa famille le témoignage de notre affection et nos plus sincères condoléances.

